



BUDGETS, IMPOTS :

quelques clés pour mieux comprendre la politique d'E. Macron et l'alternative proposée par la France insoumise

Les lois de finance budgétaire pour l'année 2018 (budgets de l'Etat et de la sécurité sociale), votées par le parlement fin 2017, sont révélatrices des orientations du gouvernement en matière de politique économique et sociale. A l'inverse, le *contre-budget 2018-2022* élaboré par la France insoumise, à travers ses députés, sur la base de son programme *l'Avenir en commun*, représente l'alternative à cette politique. Libre-échange, politique de l'offre et austérité budgétaire d'un côté, reconversion écologique de l'économie par la redistribution des richesses et l'investissement public de l'autre, tels sont les éléments du débat qui voit se confronter deux visions radicalement opposées de la société.

► **Loi des finances 2018 : un budget au bénéfice des plus riches et au détriment de l'intervention sociale de l'Etat**

Deux mesures emblématiques de la politique du gouvernement vont désormais marquer le budget de l'Etat à partir d'aujourd'hui.

❖ *La suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)* : la droite en rêvait, Macron l'a fait. L'ISF est remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) qui ne touchera plus les valeurs mobilières et notamment les actions, qui représentent pourtant la plus grande partie du patrimoine des 340 000 ménages les plus riches, qui vont bénéficier ainsi d'un cadeau annuel de près de 4 milliards !

❖ *La création du prélèvement forfaitaire unique (PFU) sur les revenus du capital*. Une taxe de 30%, dite "flat tax", sera appliquée aux revenus des actionnaires (dividendes) en lieu et place du taux marginal de prélèvement de 45% de l'impôt sur le revenu. Là encore, 4 autres milliards vont aller dans les poches des ménages les plus fortunés. Estimation à revoir sans doute à la hausse, car cette mesure ouvre la porte à un véritable "effet d'aubaine" pour les très hauts revenus du privé qui préféreront être rémunérés en dividendes plutôt qu'en salaires¹.

Selon l'OFCE², les 10% les plus riches vont capter 46% des

gains de ces mesures fiscales. Au total, en tenant compte de la baisse des prestations sociales, on assiste à un véritable transfert de revenus des classes moyennes et populaires vers les plus riches³.

L'argument du gouvernement selon lequel les baisses d'impôts ainsi consenties aux classes possédantes doivent déboucher sur une relance de l'investissement et, à terme, sur la création d'emplois (la fameuse "théorie du ruissellement"), ne résiste pas à l'analyse. L'exemple des dizaines de milliards versés sous le quinquennat Hollande au titre du CICE (*Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi*) montre que l'efficacité de ce type de mesures fiscales en termes d'investissement et emploi est loin d'être évidente, son principal effet ayant été de restaurer les marges des entreprises et surtout d'accroître les dividendes versés aux actionnaires.

Mais le prix à payer pour ces réductions d'impôts, "tout bénéfique" pour une minorité déjà très aisée, est lourd de conséquences négatives pour la grande majorité de nos concitoyens. Tenu de respecter ses "engagements européens" en termes de déficit, le gouvernement doit, du coup, réduire ses dépenses et accentuer sa politique d'austérité : 7 milliards d'économie sur le budget de l'Etat en 2018, 4 milliards sur l'assurance maladie, non-renouvellement de contrats aidés, suppression de 120 000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat, baisse des APL qui concerne 6,5 millions de foyers, telles sont les premières mesures qui ne manqueront pas de produire leurs effets délétères sur la société dans les mois et les années à venir.

► **Une autre politique est possible : le contre-budget de la France insoumise**

Cette autre politique possible est fondée sur un changement complet de perspective par rapport à la politique conduite par le gouvernement actuel et les gouvernements précédents (Sarkozy puis Hollande). Le contre-budget de la France insoumise⁵, reprend en les actualisant les travaux présentés lors de l'émission sur le chiffrage du programme *l'Avenir en commun*⁶. Il repose entre autres sur deux axes forts.



❖ Une révolution fiscale s'appuyant par exemple sur un impôt sur le revenu fortement progressif, permettant ainsi de réhabiliter le consentement républicain à l'impôt (voir encadré ci-dessous). Selon ce nouveau barème d'imposition⁷, la fraction des revenus au-delà de 30.000 € mensuels est soumise à un taux d'imposition de 90%, tandis que les revenus inférieurs à 4.000 € paieront au final moins d'impôts qu'actuellement.

Associée à d'autres mesures (suppression de niches fiscales, abrogation du CICE et du pacte de responsabilité, lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, etc.), cette révolution fiscale permettrait de restaurer les marges de manœuvre nécessaires à une véritable intervention de la puissance publique dans le sens de la solidarité et de la réduction des inégalités.

❖ L'urgence d'un plan d'investissement, que même des institutions comme le FMI ou l'OCDE, constatant l'échec des politiques d'austérité, commencent aujourd'hui à appeler de leurs vœux. Ce vaste plan de relance à hauteur de 100 milliards sur cinq ans, qui ne fait que compenser le sous-investissement public observé ces dernières années, vise à enrayer enfin le chômage par une relance de l'activité centrée sur la transition écologique, l'urgence sociale et la restauration de véritables services publics.

Loin d'être une "folie dépensière" comme cherchent à le faire croire les partisans de l'économie libérale et du "toujours moins d'Etat", il repose sur des hypothèses prudentes et raisonnables. Nul doute cependant que sa mise en œuvre nécessitera une intense mobilisation citoyenne.

1- <https://www.mediapart.fr/journal/france/311017/cout-reel-de-la-flat-tax-malgre-les-risques-bercy-joue-lautruche>

2- Observatoire français des conjonctures économiques

3- <http://www.oxfamfrance.org/communiqués-presse/justice-fiscale/reforme-fiscale-vers-quinquennat-des-inegalites>

4- ...ou "théorème de Schmidt", du nom d'un chancelier social-démocrate allemand des années 70

5- <https://lafranceinsoumise.fr/2017/11/02/le-contre-budget/>

6- <https://lafranceinsoumise.fr/2017/02/19/2441/>

7- <https://impots.lafranceinsoumise.fr/>

Des impôts pourquoi ?

L'Etat a besoin d'argent pour financer ses différentes politiques. Que dirait-on d'un pays où les citoyens seraient analphabètes ? Où les routes, les aéroports, les ports, les trains, les ponts, ne seraient plus entretenus ? Où il y aurait des déchets partout ? Que dirait-on d'un pays où tout serait laissé à la charité ou au mécénat comme au Moyen Age. Est-ce cela la modernité ?

Bien entendu, pour quelques individus richissimes, qui nous le font savoir via les médias, les services évoqués peuvent fort bien être assumés à leur frais. Enseignements assurés par leurs précepteurs, transports privés par leurs hélicoptères et sécurité assurée par des gardes du corps à leur solde. Alors pourquoi seraient-ils imposés puisqu'ils "assument" eux-mêmes ? Puisque par la jolie loi quasi physique dite "du ruissellement", leurs fortunes nous arrosent telles les gouttes de pluie dans le champ de gravité.

Sauf que rien ne ruisselle. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'évolution de concentration des richesses, chez nous et partout dans le monde, versus l'accroissement de la pauvreté, pour valider le fait que la doctrine libérale n'est bonne que pour une minorité de plus en plus réduite et calamiteuse pour le plus grand nombre.

Non seulement, il est économiquement aberrant de prôner toujours moins d'impôt mais de plus, cette orientation est le ferment de révoltes à venir. Qui peut croire que les régressions sociales, l'accroissement des inégalités pourront perdurer longtemps ? Les impôts, mieux répartis certes, sont un des outils essentiels du progrès social. Vouloir les supprimer, c'est au-delà de la démagogie, porter atteinte aux 3 piliers de la République que sont : "Liberté, Egalité, Fraternité".

Les plus démunis payent-ils des impôts ?

Si certains du fait de leur faible revenu ne payent pas l'impôt sur le revenu (en 2017, 25,1% des recettes de l'Etat), ils payent bien d'autres impôts tels que la TVA (en 2017, 51,1% des recettes de l'Etat).

